

# SPORT PARTAGÉ

Référent Sport Partagé : Denis COUPAS

L'UNSS développe le programme « Sport partagé » qui accueille des équipes mixtes : élèves en situation de handicap et élèves valides.

Les deux valeurs fondatrices, **PARTAGE ET RÉUSSITE**, sont au centre de la stratégie de développement de l'UNSS et du sport partagé. Ces deux notions se retrouvent dans l'esprit d'une pratique partagée entre des jeunes en situation de handicap et des jeunes valides : la réussite de chacun reste primordiale.

Trois axes de développement sont prioritaires :

ACCESSIBILITÉ : Favoriser la participation des élèves en situation de handicap.

INNOVATION : Proposer des programmes d'activité prenant en compte les besoins et les attentes des élèves.

RESPONSABILITÉ : Favoriser les pratiques éthiques, lutter contre les discriminations, le dogme et les violences.

Pour mener à bien ses projets, l'UNSS Mayotte a mis en place un certain nombre de moyens afin de répondre à ces 3 axes de développement de **4 MANIÈRES DIFFÉRENTES**, en instaurant des pratiques partagées (CROSS, multi-activités, raid) pour tous les élèves scolarisés en situation de handicap et en innovant sur la question du développement sensoriel et moteur des élèves relevant d'un trouble auditif et visuel par des rencontres avec la biodiversité marine.

Afin de favoriser les pratiques éthiques, l'accent sera mis sur le Partage au sein même des activités, mais aussi sur l'encadrement des ateliers par des pairs lycéens en option EPS au lycée du Nord.

--> Les Petits Foundi du Lagon / Projet Lycées

--> Le Cross de Mayotte

--> **Formation UNSS mercredi 4 septembre**

(Biathlon / Boccia / Torball + découverte VB assis, basket fauteuil)

--> Raid Acad Partagé + Finales académiques sport co

